

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. J. TARDIF, agent, AU PALAIS DE JUSTICE.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Table with 2 columns: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, Aux deux publications réunies.

PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Six lignes et au-dessous, première insertion, Dix lignes et au-dessous, première insertion, Au-dessus par lignes, Toute insertion subséquente, le quart du prix.

ANALYSE

DU TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J. B. SAY.

LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE DIX-HUIT.

Si le gouvernement augmente la richesse nationale en devenant producteur lui-même.

Une entreprise industrielle quelconque donne de la perte, lorsque les valeurs consommées pour la production, excèdent la valeur des produits.

Ce serait en vain qu'on prétendrait que, tandis que le gouvernement y perd, les agents, les hommes industriels, les ouvriers qu'il emploie, y ont gagné.

Les efforts de l'état pour créer des produits ont un autre inconvénient; ils sont nuisibles à l'industrie des particuliers, non des particuliers qui traitent avec lui, et qui s'arrangent pour ne rien perdre; mais à l'industrie des particuliers qui sont ses concurrents.

On prétend qu'il y a des entreprises que le gouvernement ne peut sans imprudence confier à d'autres qu'à ses agents, telles que la construction des vaisseaux de guerre, la fabrication de la poudre à canon, etc.

Si le gouvernement est un mauvais producteur par lui-même, il peut du moins favoriser puissamment la production des particuliers par des établissements publics bien conçus, bien exécutés et bien entretenus, et notamment par les routes, les ports, les canaux et les ports.

Les moyens de communication favorisent la production précisément de la même manière que les machines qui multiplient les produits de nos manufactures et en abrègent la production.

Il est encore convenu que le gouvernement ne fasse indirectement toutes les fois que possible, en livrant ces travaux à l'entreprise individuelle, à des associations de citoyens.

Le contraire est trop frappant, l'exemple trop juste, pour ne pas consacrer le principe.

tenu avec les mêmes frais. Ce calcul, appliqué à l'immense quantité de marchandises qui couvrent les routes d'un empire peuplé et riche, depuis les légumes qu'on porte au marché jusqu'aux produits de toutes les parties du globe, qui, après avoir été débarqués dans les ports, se répandent ensuite sur la surface d'un continent; ce calcul, dis-je, s'il pouvait se faire, donnerait pour résultat une économie presque inappréciable dans les frais de production.

Les académies, les bibliothèques, les écoles publiques, les musées, fondés par des gouvernements éclairés, contribuent à la production des richesses en découvrant de nouvelles vérités, en propageant celles qui sont connues, et en mettant ainsi les entrepreneurs d'industrie sur la voie des applications que l'on peut faire des connaissances de l'homme à ses besoins.

Mais de tous les moyens qu'ont les gouvernements de favoriser la production, le plus puissant, c'est de pourvoir à la sûreté des personnes et des propriétés, surtout quand ils les garantissent des atteintes de leur propre arbitraire.

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les états soumis à la domination ottomane et ceux de notre Europe occidentale. Voyez l'Afrique presque entière, l'Arabie, la Perse, cette Asie-Mineure autrefois couronnée de villes si florissantes, dont, suivant l'expression de Montesquieu, il ne reste de vestiges que dans Strabon; ou y est pillé par des brigands, et par des pachas; la richesse et la population ont fui, et les hommes clair semés, qui y restent, manquent de tout.

J'ai oublié de parler d'un autre moyen par lequel un gouvernement peut contribuer à augmenter momentanément les richesses de son pays. Ce moyen consiste à disperser les autres nations dans leurs propriétés mobilières pour les rapporter chez soi, et à leur imposer des tributs énormes pour les dépouiller des biens encore à naître; c'est ce que firent les romains vers les derniers temps de la république, et sous les premiers empereurs; ce système est analogue à celui qui suivent les gens qui abusent de leur pouvoir et de leur adresse pour s'enrichir.

Je fais mention de ce moyen d'accroître les richesses d'une nation pour les embrasser tous, mais sans prétendre que ce soit le plus honorable, ni même le plus sûr. Si les romains avaient suivi avec la même persévérance un autre système, s'ils avaient cherché à répandre la civilisation chez les barbares, et s'ils avaient établi avec eux des relations commerciales d'où fussent résultés des besoins réciproques, il est probable que la puissance romaine subsisterait encore.

Montreal, 24 février 1846.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

M. DE LA MENNAIS.

Nous n'avons à décrire aucune de nos paroles en tant que sincères, mais nous nous sommes souvent trompés, et même gravement.

LA MENNAIS.

Il ne faut exiger des hommes et des esprits que ce qu'ils peuvent à chaque époque.

THIERS. — Histoire de la Révolution française.

Si votre étoile vous conduisait jamais dans un de ces hôtels tirés au cordeau qui forment la rue de Rivoli, et qu'il vous fût donné de vous trouver en face d'un petit homme perdu dans une vaste robe de chambre à carreaux bleus; si vous voyiez ce personnage au corps frêle, au visage pâle et amaigri, empreint d'un cachet de souffrance et de résignation; si vous le voyiez, troublé presque à votre aspect, levant de temps en temps sur vous un œil timide et voilé, parlant d'une voix si débile qu'elle arrive à peine à votre oreille, s'affaissant parfois sur lui-même comme plongé dans une méditation profonde, regardant en dedans, ébauchant et déchaussant son soulier par manière de contenance, ou nissant coup sur coup et à poignée dans une large tabatière, vous auriez quelque peine à reconnaître sous cette enveloppe chétive un des plus grands orateurs de notre époque, un prêtre qui remue les masses sans autre levier que son ardeur, sans autre point d'appui que son âme ardente, et dont les pages semées par le monde soulèvent autant d'orages que jadis les bulles fulminantes de Grégoire VII, les thèses facieuses de Luther, ou de nos jours les harangues béchevées d'O'Connell.

Jamais notre tâche de biographe ne nous parut plus difficile qu'à l'abord de ce nom, autour duquel se livrent bataille des admirations

passionnées et des inimitiés fougueuses. Comment tracer en peu de mots, quand on n'a pas le temps d'être court, sans amour et sans haine, et par conséquent avec la perspective de déplaire à tout le monde, comment tracer les rides métamorphoses de cette étrange figure de cénobite et de tribun? Par quel lien rattacher M. de La Mennais, le catholique ultramontain, à M. de La Mennais l'hérésiarque, le néo chrétien? Comment sonder M. de La Mennais l'absolutiste et M. de La Mennais le républicain, celui qui écrivait en 1808: "La politique qui assujétit le souverain au peuple et le pouvoir au sujet est une politique absurde et coupable," et celui qui écrivait en 1835: "Dans une société libre, le pouvoir, simple exécuteur de la volonté nationale, ne comande pas, il obéit." Cette radicale transformation, la faudrait-il expliquer par des considérations mesquines d'orgueil froissé, d'ambition déçue, de colère ou de vengeance? A ceux qui connaissent l'austère simplicité de l'homme, son détachement des choses terrestres et la pureté de sa vie; à ceux qui savent que l'auteur de l'Essai sur l'indifférence refusa jadis d'échanger sa soutane de prêtre contre la pourpe du cardinalat, une solution de ce genre paraîtrait à la fois un mensonge et une injure.

C'est donc dans des régions plus élevées qu'il faudrait chercher la cause de cette révolution intellectuelle, d'œuvre apostasie pour les uns, sublimé conversion pour les autres, et qui n'est pour nous autre chose qu'une démonstration grave et profonde de l'action incessante des grands faits extérieurs sur les idées préconçues.

An point de vue psychologique, la personnalité de M. de La Mennais se présente sous trois faces distinctes. Il y a le côté philosophique, le côté religieux et le côté politique. Cette triple pensée commença par se manifester au monde sous trois symboles: en philosophie, c'est le dogme de la raison générale, l'autorité du genre humain; en religion, la théocratie catholique, l'infaillibilité de l'Église; et en politique, la royauté de droit divin, la légitimité. Entre ces trois symboles, étreints d'abord par une pensée puissante dans un accouplement forcé, il y a lutte, lutte orageuse et compliquée d'influences extérieures; la lutte se prolonge dix-sept ans, depuis l'Essai sur l'indifférence jusqu'aux Paroles d'un Croquant. Enfin le dogme philosophique reste vainqueur, absorbe successivement en lui les deux autres et les transforme de haut en bas; la royauté de droit divin s'efface devant la souveraineté du peuple; l'immobilité catholique fait place à la doctrine de progression chrétienne, et sur les deux plans comme un drapeau le grand principe de perfectibilité indéfinie du genre humain, ce géant qui, suivant les belles paroles de M. de Chateaubriand, "croît tous les jours, toujours, et dont le front montant dans les cieux ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel."

Il y aurait matière à de graves enseignements dans l'analyse de ces combats intérieurs, dans le tableau de ce choc d'idées, dont le champ de bataille est une vaste intelligence souffrante du grand malaise qui agite le monde social; mais un travail de ce genre, outre qu'il épouvante notre faiblesse, serait complètement en dehors des limites de notre plan; nous nous contenterons donc dans le cours de cette biographie, d'en mettre en lumière les points principaux, laissant autant que possible au lecteur le soin de déduire la sentence morale et de résoudre lui-même la question de bien ou de mal, de vérité ou d'erreur.

Robert-Félicité de La Mennais est né à Saint-Malo, en juin 1782, d'une famille d'armateurs anobli par lettres-patentes de Louis XVI. L'enfant perdit sa mère très-jeune; son père, absorbé par les soins de son commerce et le mauvais état de ses affaires, ruiné par l'emprunt forcé et les captures des Espagnols, l'abandonna presque à lui-même dès son bas âge. Élevé dans la solitude, privé de ces caresses et de ces soins maternels qui rafraîchissent l'âme et adoucissent le cœur, le jeune La Mennais se révéla de prime abord avec une ardeur instinctive de savoir, une pénétrance excessive de caractère et une humeur indisciplinable. Après quelques essais infructueux, on ne put lui faire accepter d'autre maître d'école qu'une vieille gouvernante qui lui tenait lieu de mère, et qui parvint à lui apprendre à lire à force de patience. Vers neuf ans, l'enfant reçut de son frère aîné, M. Jean de La Mennais, les premières notions de latin; mais bientôt, ennuyé du précepteur, l'indomptable écolier se mit en tête d'achever seul son éducation à grands coups de dictionnaire. Cette méthode expéditive lui réussit, car à douze ans il lisait Plutarque et Tito-Live. Vers cette époque il fut confié aux soins d'un oncle qui habitait la campagne; le brave homme, ne sachant comment en venir à bout, l'enferma, pour le punir, des journées entières dans sa bibliothèque; l'écolier mutin prit bientôt en si grand goût sa prison, qu'il n'en voulait plus sortir; la bibliothèque avait deux compartiments; dans l'un se trouvaient réunis tous les livres dangereux, hétérodoxes, philosophiques et autres; on le nommait l'enfer; l'abord en avait été interdit au jeune Félicité, qui, en raison même de cette défense, se jeta

dans l'enfer à corps perdu, lisant tout ce qui lui tombait sous la main, dévorant avidement J.-J. Rousseau à l'âge où l'on joue à la toupie, et oubliant son déjeuner pour suivre dans ses excursions mystiques Mallebranche emporté sur les ailes de l'imagination, la folle du logis. Sur un esprit de trépan vulgaire, cette lecture indigeste et sans choix eût pu produire des résultats funestes; chez M. de La Mennais, au contraire, ce flux de systèmes et de pensées contradictoires ne servit qu'à raffermir la maturité précoce de son jugement et à développer puissamment une prédisposition instinctive aux ferveurs religieuses, aux pieuses effusions. Certaines intelligences, à la fois concentrées et expansives, ont le privilège de monter dès quinze ans l'échelle de déductions qui conduit des choses visibles aux choses invisibles, des beautés de la nature à la grandeur de Dieu. Plus tard, quand vient l'âge critique, l'âge des passions, tout porte à croire que cette organisation impressionnable eût à subir d'orages secousses. "Quant à ce qui touche, dit à ce sujet un écrivain, " le genre d'émotions auquel dut échapper " difficilement une âme si ardente, et ceux qui " la connaissent peuvent ajouter à tendre, je " dirai seulement que sous la voile épaisse de " pudeur et de silence qui recouvre, aux yeux " même de ses plus proches, ses années ense- " velles, on entrevoyait de loin, en le voulant " bien, de grandes douleurs, comme quelque " chose d'unique et de profond, puis une mal- " leur décisif, qui, du même coup, brisa cette " âme et la rejeta dans la vive pratique chré- " tienne d'où elle n'est plus sortie (1). "

Après cette torpente passagère, la foi religieuse de M. de La Mennais se réveilla plus vive, plus exigeante; il se séquestra du monde, se plongea dans l'étude avec une ardeur nouvelle, pour y puiser des aliments de croyance; et quand il fit sa première communion, à vingt-deux ans, sa vocation pour le sacerdoce était déjà décidée; vainement son père, obéré dans sa fortune, s'efforça de lui inspirer le goût des opérations commerciales; le jeune homme se résigna, en attendant qu'il lui fût permis de suivre ses instincts religieux, à entrer, en qualité de professeur de mathématiques, au collège de Saint-Malo. C'est vers cette époque, en 1807, qu'il publia une traduction pleine de douceur et de grâce du Guide spirituel, petit livre ascétique de Louis de Blois. L'année suivante, en 1808, parurent les Réflexions sur l'état de l'Église. Ce livre, premier cri de guerre poussé par M. de La Mennais contre l'indifférence religieuse, se distingue par une aptitude de paroles et une vigueur de pensées portées jusqu'à l'exagération. Le matérialisme philosophique du dernier siècle y est traité avec une verve remarquable de colère et de dédain; bien que la couleur politique du livre fût la glorification et l'apologie du despotisme, la police impériale s'efforça de quelques idées audacieuses sur la rénovation du clergé en France, et l'ouvrage fut saisi. Bientôt après, M. de La Mennais prit la tonsure en 1811 et entra au petit séminaire de Saint-Malo. L'ouvrage intitulé Tradition de l'Église sur l'Institution des évêques, qui parut en 1812, fut commencé là, par M. de La Mennais, de concert avec son frère, supérieur du séminaire; il fut achevé sous les ombrages de La Chénais, petit domaine isolé sur la lisière d'un bois entre Dinan et Rennes, où M. de La Mennais est venu souvent, plus tard, forger de nouvelles armes pour combattre ce qu'alors il défendait. L'ouvrage en question, qui se recommandait par une grande érudition théologique, était destiné à réfuter l'opinion émise par les abbés de Pradt, Grégoire et Tabarand, qui prétendaient que l'élection des évêques n'avait pas besoin d'être validée par la sanction pontificale.

Après la publication de cet ouvrage, M. de La Mennais vint à Paris au commencement de 1814. L'astro impérial pâlissait. Enfermé dans une mauvaise petite chambre de la rue Saint-Jacques, le diacre inconnu et obscur semblait deviner d'avance que son rôle allait grandir; il se préparait à saluer les Bourbons d'un vif et de Naples d'un anathème. Le factum qu'il publia contre l'homme allé de crimes, vrai au fond quant à ce qui touche l'organisation de l'université impériale qu'il attaqua plus spécialement, mais injuste quant à l'empereur, mérita d'être rangé parmi ces opuscules haineux que vit naître une époque de trouble et de passions, où l'on s'inquiétait beaucoup plus de frapper fort que de frapper juste. Aux Cent-Jours, l'arrivée subite de celui qu'il venait d'outrager lui inspira des craintes sérieuses; il jugea prudent de passer en Angleterre. A son arrivée à Londres, le pauvre Breton était dépourvu de ressources; ne dans la même rue que Chateaubriand, peut-être dans son exil se réfugièrent dans le même faubourg où se cachait, soixante ans auparavant, l'auteur des Martyrs.

Muni d'une lettre de recommandation pour lady Jerningham, sœur de lord Stafford, le futur tribun succédant s'en vint solliciter humblement une place de précepteur; après l'avoir toisé de la tête aux pieds, la noble dame le refusa, non, par le judicieux motif qu'il avait l'air trop bête; M. de La Mennais se plait à raconter cette petite anecdote; et il est permis de croire que

si lady Jerningham vit encore, elle pense sans doute aujourd'hui qu'il y a loin de l'air à la chanson. Ainsi conduits, M. de La Mennais fut heureux de trouver un asile auprès de l'abbé Caron, de Rennes, qui dirigeait alors près de Londres un pensionnat de jeunes émigrés; il resta là sept mois, remplissant les hautes fonctions de maître d'études. A son retour à Paris, il entra d'abord au couvent des Feuillantines, qu'il quitta bientôt pour le séminaire de Saint-Sulpice. Son séjour dans ce dernier lieu ne fut pas long; incapable de se plier à la rigidité de la règle, il déserta brusquement pour rentrer aux Feuillantines. Enfin, en 1816, à 34 ans, il alla se faire ordonner prêtre à Bannes, et revint aux Feuillantines pour terminer le premier volume de l'Essai sur l'indifférence, qui parut en 1817. Nous voici arrivés au premier et au plus lumineux jalon de cette orageuse carrière; d'un pas de géant M. de La Mennais franchissait tout-à-coup cet abîme d'initiations douloureuses qui sépare l'obscurité de la gloire. Ce génie puissant, comme éparpillé jusqu'alors, venait de concentrer tous ses rayons, et en un seul jour l'humble prêtre se trouvait, comme l'a dit un de ses disciples (1), investi de la puissance de Bossuet.

Quand parut l'Essai sur l'indifférence, les délicieuses pages du Génie du Christianisme avaient déjà puissamment contribué à épurer le corps social, en chassant l'incrédulité des régions du cœur; mais le serpent s'était réfugié dans le cerveau, et là, entouré d'un énorme rempart de fausse érudition et de philosophisme, il bravait toutes les attaques. M. de La Mennais entreprit de le forcer dans son repaire; armé d'un style nerveux et d'une logique de fer, il eut bientôt brisé tout cet échafaudage de science, et frappé l'ennemi d'une blessure mortelle. Son livre fut comme un coup de tonnerre; le vieux Vatican tressaillit de joie sur sa base, l'Europe s'émut, le Constitutionnel frémit d'épouvante. Toutefois ce premier volume exclusivement polémique, après avoir percé à jour les arguments de l'incrédulité, laissait encore sans solution le grand problème de la foi. Où était sa source? Comment parvenir à la discerner? Déjà rallié aux sommités monarchiques de l'époque, déjà poussé dans l'arène politique, M. de La Mennais, qui défendait alors dans le Conservateur l'alliance du trône et de l'autel, fit attendre deux ans la continuation de son œuvre; le second volume parut enfin et partagea violemment les esprits. Nouveauté audacieuse, M. de La Mennais tentait de concilier deux puissances jusqu'alors ennemies, la philosophie et la religion. Repoussant le système de Descartes, bâti sur l'évidence et la raison individuelle, il remontait le flot des âges, suivait pas à pas la transmission de la vérité à travers les siècles, et fondait la certitude sur l'autorité du genre humain; cela fait, il analysait la tradition humaine, la rapprochait du dogme catholique, établissait leur parfaite concordance, et arrivait à conclure que la vérité catholique se déduit non-seulement de la révélation, mais encore de l'autorité traditionnelle du genre humain.

Ce système nouveau, que M. de La Mennais appelait la philosophie du sens commun, rencontra surtout dans le haut clergé de vives antipathies. Mettre ainsi la philosophie dans le catholicisme, quand le catholicisme ne veut pas de la philosophie et quand la philosophie prétend englober le catholicisme, c'était une entreprise audacieuse et semée de périls; il était à craindre que l'inflexibilité du dogme révélé ne se révoltât contre cet auxiliaire suspect qu'on prétendait lui adjoindre, et que M. de La Mennais ne se trouvât dans la nécessité d'opter entre deux systèmes rivaux. Dépositaire des vieilles traditions, la Sorbonne songea à combattre cette nouvelle invasion du rationalisme; tandis qu'elle apprêtait ses armes, M. de Bonald écrivait à l'auteur de l'Essai: Laissez coexister ces grenouilles; et la partie vivace de l'Église accueillait avec des transports de joie cette théorie brillante, qui lui semblait appelée à rejoindre un dogme vieilli. M. de La Mennais publia successivement une défense de son système et deux autres volumes destinés à le corroborer. Dans ces deux derniers livres M. de La Mennais fit preuve d'une érudition effrayante; infatigable explorateur, il accumula les textes, passa en revue tous les âges, tous les peuples, tous les lieux, et réunissant les traditions éparses de chaque fraction de l'humanité, il en forma le colossal faisceau de la tradition humaine. Cette grande tâche terminée en 1824, le prêtre catholique se rendit à Rome pour déposer son œuvre aux pieds du saint Père. Reçu assez froidement par les membres du sacré collège, M. de La Mennais trouva dans le pape Léon XII un admirateur et un appui; le pontife, qui avait dans son oratoire le portrait de celui qu'il appelait le dernier Père de l'Église, lui offrit le chapeau de cardinal; mais M. de La Mennais, pressentant déjà peut-être les orages de l'avenir, refusa cette haute dignité et ne se servit de son crédit que pour faire nommer à la nonciature de France le cardinal Lambruschini, devenu, depuis, un de ses ennemis les plus acharnés.

De retour en France, après avoir publié une

traduction fraîche et naïve de l'imitation de Jésus-Christ, M. de La Mennais arriva bientôt à la première phase de cette révolution intérieure dont nous avons déjà parlé. Le ministère Villèle, qu'il avait contribué de toutes ses forces à porter aux affaires, se dépréciait à ses yeux; son âme, qui ne saurait se posséder modérément d'un système, répugnait aux petits moyens et aux subtilités de gouvernement; les exigences mesquines des coteries politiques venant se heurter contre cette nature indisciplinable, de La Mennais crut entendre la voix de Dieu, commença par se dépouiller de la foi monarchique, et se jeta violemment dans l'ultramontanisme. Son ouvrage de La religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique fut une déclaration de guerre aux libertés de l'Église gallicane. Il attaqua vivement la déclaration de 1682 qui les consacra, et s'efforça d'abolir, en attendant mieux, d'établir la suprématie absolue du pape dans l'ordre spirituel. Traduit pour ce dernier livre en police correctionnelle, M. de La Mennais fut défendu par M. Berryer et condamné à 36 francs d'amende; c'est à l'occasion de ce procès qu'il prononça son fameux mot: "Vous savez ce que c'est qu'un prêtre." En 1829 il publia son ouvrage des Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église, et quand la révolution de juillet éclata, il la salua comme l'aurore d'une république universelle qu'il rêvait déjà, mais avec la suprématie papale et dans les voies catholiques. Non content de rêver, M. de La Mennais s'efforça de travailler à la réalisation de son rêve; il s'entoura d'une phalange de disciples jeunes, ardents et dévoués; l'abbé Gerbât lui apporta sa plume trempée d'unction évangélique; l'abbé Lacordaire son éloquence aux grandes images, aux vives couleurs; M. de Montalembert son talent de haut goût et l'influence de sa position; tous abordèrent intrépidement l'œuvre de reconstruction sociale, et l'Œuvre fut fondée dans les premiers jours de septembre 1830 pour servir d'organe aux intérêts catholiques unis aux intérêts libéraux: "Votre puissance se perd, et la foi avec elle, disait L'Œuvre à la papauté. Voulez-vous savoir l'une et l'autre? Unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'on fait dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde; vous avez rêné sur les rois, puis les rois vous ont asservi. Séparez vous des rois, rendez la main aux peuples, ils vous soutiendront de leur robuste bras, et ce qui venait mieux de leur amour. Abandonnez les débris terrestres de votre ancienne grandeur ruinée, repoussez-les du pied comme immondes de vous (1)."

(1 continuer.)

PARTIE RELIGIEUSE.

Voici plusieurs passages remarquables d'un article de l'Œuvre, journal protestant, sur le mouvement religieux de l'Angleterre:

"Depuis quelque temps, il est plus que jamais question de la conversion de l'Angleterre dans le monde catholique.

Il y a fort peu de semaines que le célèbre et le savant évêque de Wiseman a fait un appel solennel à l'épiscopat français en faveur de sa patrie. Dans une lettre fort belle il rappelle les anciens rapports des églises de France et d'Angleterre, et il a exprimé le désir que la foi et la prière rétablissent cette ancienne communion entre les deux pays. Il a assuré que l'état actuel de la Grande-Bretagne offre aux catholiques de grands motifs de joie et d'espoir. Les évêques français se sont empressés de répondre à cet appel du prélat anglais, et du sein des églises catholiques de France se sont de nouveau élevés au ciel des prières publiques en faveur de l'Angleterre.

Nous aimons à reconnaître que ce que nous avons lu de leurs mandements est fort convenable de forme et de fond. Point d'accusations amères, point de dénigrement, point de calomnie; c'est un langage digne, grave, charitable, affectueux même; naturellement, nous ignorons si le reste des mandements ressemble aux extraits que nous en avons lus. Ainsi, à l'heure qu'il est, curés, séminaristes, simples fidèles et communautés prient sur tous les points de la France pour le prochain retour de l'Angleterre à la foi catholique.

Ce n'est pas tout; à la prière on veut mêler l'action. On parle de missions et de missionnaires. On lisait dernièrement dans les journaux de la Bretagne qu'on songe à établir dans le pays de Galles, en Angleterre, une mission de prêtres bas-bretons. On sait que les habitants du pays de Galles et de la Basse-Bretagne ont origine commune, est l'idiotisme s'est conservé le même chez les deux peuples, sauf quelques altérations de peu d'importance. M. Mahé, prêtre du diocèse de Quimper, et qui exerce le ministère évangélique en Angleterre, est en ce moment en Bretagne, où il s'est rendu à la sollicitation de son évêque pour associer quelques prêtres à son entreprise.

Vuila les désirs et les efforts de l'église romaine à l'égard de l'Angleterre, désirs et efforts louables, chrétiens et bien entendus; car attaquer le protestantisme dans la patrie des puritains, c'est faire preuve de hardiesse et d'habileté. Quel sera l'effet et de ces prières et de ces travaux? Dieu seul a le secret de l'avenir, et personne ne connaît le lendemain d'un peuple.

Nous n'ignorons et nous ne voulons taire aucun des avantages que la propagande catholique trouvera en Angleterre, soit dans les lois, soit dans les églises protestantes elles-mêmes. Elle jouira d'une pleine et entière liberté; elle pour-

ra écrire, elle pourra prêcher, elle pourra fonder des chapelles, des écoles, des convents où elle voudra, autant qu'elle voudra. Il ne se trouvera ni dans l'église anglicane un évêque, ni dans les églises dissidentes un ministre, ni dans les chambres un législateur, ni dans la presse un journaliste qui demande pour les catholiques des entraves.

C'est un grand avantage qu'une pleine liberté de conduite et d'action, accordée à un adversaire qui, quand il le peut, n'accorde rien, sinon la persécution.

Ajoutez à cela deux sortes d'églises qui, par suite de défauts contraires, peuvent mener, même trop souvent, l'une directement, l'autre indirectement, à l'église romaine. L'église anglicane, pour laquelle nous avons et de l'affection et du respect, renferme en elle un levain de romanisme; protestante par sa confession de foi, catholique par son liturgie, elle ne sait comment mettre d'accord sa doctrine avec sa discipline, et si, par l'une, elle retient les âmes loin du catholicisme, par l'autre elle les y pousse. De leur côté, les églises indépendantes ne sont pas indépendantes seulement, elles sont désunies, divisées et quelquefois même, hostiles les unes aux autres.

L'église anglicane et bien organisée, bien disciplinée, mais elle aime un peu trop les formes et elle a un secret penchant à s'en contenter; elle tolère d'ailleurs de tristes abus; un auteur célèbre a écrit que cette église était un avortement de la réforme; un autre a dit que c'était un cheval sellé pour le pape. Nous ne voudrions adopter ni une pareille définition, ni une pareille image en parlant d'une église qui compte tant de pasteurs fidèles et tant de membres vivants, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a trop d'affinités avec l'église catholique. Si l'église n'a pas été assez réformée, l'on peut dire que les églises dissidentes l'ont été trop mal. Il y a trop de nudité dans leur culte, trop de rigueur dans leur foi, trop d'indépendance dans leur conduite, trop d'agitation dans leur piété, trop de bruit dans leur zèle.

L'église anglicane est beaucoup trop clérical, les églises dissidentes sont beaucoup trop sécularisées; les évêques anglicans ressemblent trop aux évêques catholiques; les ministres dissidents ressemblent trop à des hommes d'affaires. On comprend très bien que les défauts différents, contrairement, des églises protestantes d'Angleterre puissent, doivent assurer des succès à la propagande catholique. On n'a tenu compte jusqu'ici que des côtés faibles de l'église anglicane; nous croyons qu'il faut compter aussi sur les fâcheux et inévitables effets d'un fractionnement, voisin de la confusion.

Comme on le voit, nous ne dissimulons point les avantages de la propagande catholique en Angleterre.

L'évêque Wiseman en sera pour son appel, les évêques français pour leurs mandements, les fidèles pour leurs prières; ou plutôt, ces efforts louables, chrétiens dans leur intention, Dieu les bénira pour ceux qui les font; ceux qui veulent enseigner la vérité et la piété apprendront à les mieux connaître; ce doit être la loi et l'espoir des protestants français et anglais. Si nous écrivions pour nos confrères d'Angleterre, nous les engagerions à ne pas trop se reposer sur leur force, à toujours avoir l'œil ouvert sur des adversaires qui sauraient profiter de leurs fautes s'ils en commettent."

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 20 MARS, 1846.

Histoire de la Semaine.

Un soleil d'Austerlitz, un ciel pur et sans tache, une douce et agréable température, les premiers chants du rossignol, ont inauguré ce matin la saison nouvelle; un je ne sais quoi répandait dans l'air, quelque chose de rayonnant, de réjouissant, de vivant dans le ciel et sur la terre, le chant du coq matinal, le réveil précède de la nature engourdi par un long froid, tout nous annonce une de ces transitions brusques et rapides, qui vous transportent du sein de l'hiver aux délices du printemps, et que l'on ne rencontre que dans nos climats septentrionaux. Il y a là, dans cette particularité de notre ciel et de notre climat, dans ce passage subit des orages et du froid d'hiver, aux douces manivres d'aujourd'hui, une source de jouissances incalculables et délicieuses; vous inhalez l'air frais, vous sentez vos forces redoubler, et en vous une vigueur nouvelle, vous vous épanouissez aux premiers rayons qui vous arrivent; votre cœur se sent pris de joies inconnues et vous baignez cette providence, qui varie les saisons, et leur donne à toutes des attractions nouvelles.

Mais halte là! M. le rédacteur; allez vous nous parler bien longtemps de la température, quand vous avez devant vous un programme si plein, qui vous appelle, et que nous attendons avec impatience. Pardon, mes dames et messieurs, nous allions nous laisser emporter, par la folle du logis, vers ces régions où le printemps n'a point de tige; il y a quelque chose de si insupportable dans cette brillante lumière qui inonde aujourd'hui notre croisée, de ses flots d'or et de ses couleurs diaprées! Nous oublions que nous avons là, à deux pas de nous, un parlement qui va se réunir, une scène des plus intéressantes, qui commence le drame parlementaire, le plus grand théâtre que l'homme ait organisé sur la terre, le spectacle le plus imposant, celui de l'exercice de ses droits imprescriptibles et souverains; nous avions oublié un instant que c'est aujourd'hui, 20 mars, à trois heures, v. m., que va s'accomplir le plus grand fait d'histoire de notre semaine, l'ouverture du parlement provincial.

Suivez nous dans les bâtisses occupées temporairement par la législature, vous verrez qu'elles ne sont pas si mesquines qu'on dit, après tout. La chambre d'assemblée et celle du conseil sont décorées avec un goût et une splendeur digne de ceux qui y siègent; vous voyez avec plaisir les

réparations et améliorations qui ont été faites durant la vacance aux deux salles des séances; décorations, meubles, tables, fauteuils, bancs, tableaux, tout est propre, peint, verni, frotté, luisant; les rideaux écarlates aux croisées, les nouveaux fauteuils en même couleur, les tapis, les tentures, tout donne à la chambre d'assemblée un air de confortable et d'aisance qui lui sied à merveille; vous remarquez le grand escalier qui conduit de l'intérieur à la bibliothèque, en haut; c'est certainement une grande amélioration, regardez sur la table cette extravagance de notre législature; la masse de bois doré de l'an dernier, a été remplacée par une masse toute neuve, le mode d'éclairage est aussi changé; le bec de gaz a remplacé la bougie, mais non pas la gaz sale, à l'odoré fétide, mais une lumière pure et brillante, sans les désagréables exhalaisons du gaz de nos rues, c'est le mode d'éclairage adopté pour le parlement impérial à Londres, ce qu'on appelle le *Best light*.

Maintenant comme l'heure de l'ouverture du parlement approche, suivez nous dans la salle du conseil législatif; c'est ici que la toile se lève, la scène est décorée avec un luxe tout à fait aristocratique, représente la chambre des lords, la salle des patriciens. Tous ces honorables, conseillers que vous voyez entrer l'un après l'autre, en grand costume et en pant blancs, représentent cet ancien ordre de chevalerie que l'on appelle autrefois, en Europe, la noblesse, qui n'existe plus là que de nom, et qui n'a jamais existé en Amérique, grâce à Dieu!

Si nous avions le temps, nous vous contions comment cette noblesse à la fin n'était rien qui vaille, et comment le peuple un bon matin, en a disposé, mais il nous faut revenir à nos moutons, ou plutôt à nos conseillers législatifs; ici, ces messieurs forment l'ordre intermédiaire entre le peuple et l'autorité royale représentée par le gouverneur; c'est une espèce d'aristocratie au petit pied, constituée par le gouverneur, pour compléter les personnages du programme constitutionnel, le roi, les lords et les communes.

Le conseil, nous parlons de l'ordre, non pas des messieurs qui le composent aujourd'hui, à de bien mauvais antécédents devant lui. Il y a quelques années, son existence n'était qu'une suite de méfaits, si bien qu'il était un des griefs de cette malheureuse province; jusqu'en 1837, c'était un bâton dans les roues du char de l'état aujourd'hui, ce n'est plus cela, mais c'est un corps dont nous ne pouvons reconnaître encore à l'heure qu'il est ni le besoin ni l'utilité; ses membres appartenant au peuple comme vous et moi, ils ne peuvent donc représenter que le peuple, c'est lui alors qui devrait les nommer; car avec le conseil composé de ses créatures, une administration arbitraire pourrait encore en faire un bâton dans les roues. Donc la balance n'est pas égale, vous avez, M. le gouverneur, deux poids de votre côté, et nous n'en avons qu'un.

Cependant, depuis que nous sommes en progrès même en fait de principes gouvernementaux et depuis la mise en pratique de la responsabilité ministérielle, il est convenu que le conseil législatif sera bon enfant, et qu'il n'entravera pas la marche des affaires.

Ainsi, ne conservez pas d'aigreur contre les honorables messieurs que vous voyez là devant vous, assis dans de larges fauteuils à bras; vous auriez tort de leur en vouloir, de leur titres et de leurs honneurs, car ils sont bien disposés à ne rien faire de mal.

Aujourd'hui leur tâche est à peu près honorifique; vous ne voyez pas de bureaux, d'écriture, d'encre et de papier devant eux, rien des ustensiles, des instruments du travail et de l'ouvrage. Revenez demain, après demain, c'est toujours la même chose; vous les entendez discuter, parler; mais de la besogne peu ou point; ce n'est pas ici un des ateliers du parlement. A peine si de temps à autre on vient à bout de fabriquer un ou deux projets de lois, qui sont presque toujours refondus et remis à neuf par la chambre d'assemblée, avant d'entrer au livre des statuts.

On nous parlera, si pour faire connaître le Conseil à nos lecteurs, nous nous sommes servis de la forme incisive de la critique; mais s'il y a quelque chose à dire contre, il y a aussi du pour; toutes les fois la forme emporte le fond; nos Conseillers ont des airs aimables et de grands seigneurs, il y a dans leur salle beaucoup plus d'étiquette, de dignité que dans la chambre basse; et tout plébéien que nous soyons, nous trouvons l'apparence de notre conseil tout à fait imposante.

Mais voici le premier des 19 coups de canon qui annoncent l'heure de l'ouverture et du départ de S. E. de sa résidence au quartier Dalhousie.

Lord Cathcart s'est rendu aux bâtisses du parlement avec les cérémonies d'usage. Il était escorté par une garde d'honneur composée de son état-major, de tous les chefs des départements militaires en grande tenue et d'une compagnie des Dragons de la reine commandée par le capitaine Jones; près de la maison du parlement, une compagnie de 52^e était stationnée pour le recevoir; la foule assemblée dans la rue des commissaires était immense, la beauté du temps les avait tous doués d'attitude en si grand nombre. A trois heures précises S. E. entra dans la salle du conseil qui présentait à cette heure un coup d'œil admirable; sur trois rangs de banquettes étaient rangées autour de la salle toutes la beauté, la fashion de Montréal; c'était une myriade de têtes brunes et blondes, de beaux yeux, de gais sourires, de brillantes toilettes qui faisaient plaisir à voir; au centre étaient placés les officiers du conseil, l'hon. orateur, les juges du banc de la reine; quand l'administrateur fut assis, l'assemblée fut requise de se présenter à la barre, quelques instants après, nos braves députés; l'orateur en tête, fustigèrent leur entrée dans la salle du conseil. Alors lord Cathcart vint distincte et forte prononça le discours suivant:

Hon. M. M. du Conseil Législatif, Et M. M. de l'Assemblée Législative.

Le devoir d'ouvrir cette session du parlement provincial est nécessairement tombé sur moi, comme administrateur du gouvernement, en conséquence du départ regretté du ci-devant gouverneur-général. Mais j'ai aussi ordre, en même temps, de vous faire connaître qu'il a gracieusement plu à la reine de me désigner par un mandat comme le représentant de Sa Majesté dans cette province.

En vous annonçant que je suis ainsi devenu le successeur de lord Metcalfe, vous concurrez avec moi, j'en suis persuadé, dans l'expression du regret sincère de la cause pénible qui a éloigné cet homme distingué d'un poste dont il remplissait les devoirs avec un zèle et une habileté qui lui ont attiré, en toute occasion, la plus haute approbation de Sa Souveraine, et le res-

pect, et la reconnaissance du peuple qu'il a gouverné comme son représentant.

Les diverses adresses qui ont été reçues et adoptées pendant la dernière session de la législature, ont été déposées au pied du Trône. Je serai heureux de pouvoir vous donner sur icelles la gracieuse réponse de Sa Majesté.

Il était de mon devoir d'appeler, sous quelque circonstance que ce fût, votre attention sur l'état de la loi concernant la milice, mais l'incertitude qui a caractérisé les négociations qui ont eu lieu, depuis quelque temps déjà, entre le gouvernement impérial et celui des États-Unis d'Amérique, me fait un devoir de soumettre plus spécialement à votre considération la nécessité de la ré-organisation de ce corps pour la défense publique. J'ai la plus grande confiance que la loyauté et le patriotisme de toutes les classes des sujets de Sa Majesté au Canada, se montreront au grand jour, ainsi qu'autrefois et jusqu'à ce jour, dans le cas où leur pays aurait besoin de leurs services et de leur protection. Mais il faut indispensablement aux efforts les plus zélés un système uniforme et bien approprié. Je me fais fort de vous assurer en même temps, que notre gracieuse Souveraine, tout en se reposant invariablement sur l'amour indépendant et loyal de ses sujets canadiens en ce qui concerne la défense du territoire de cette province, et le soutien de la domination britannique en icelle... que Sa Majesté, dis-je, sera toujours prête, ainsi que ses prédécesseurs l'ont été, à se servir avec promptitude et énergie, des moyens à la disposition de, et appropriés à la puissance de l'Empire, pour la sécurité de ses possessions dans l'Amérique du Nord.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée:

Le sujet de la liste civile, qui a été mis sous votre considération par mon prédécesseur, attirera sans doute votre attention, en même temps que je me repose sur votre sagesse pour faire des appropriations qui mettront Sa Majesté à même de donner effet à vos souhaits, en recommandant au Parlement Impérial les changements que nécessitent votre acte d'Union.

Les comptes fiscaux de la province vous seront soumis immédiatement. Les estimés pour le service de l'année courante seront aussi soumis à votre considération immédiate.

La nécessité de pourvoir à l'exécution des travaux et des améliorations publiques qui ont été entrepris avec la sanction du parlement fera le sujet de vos délibérations.

J'ai la satisfaction de vous informer que les revenus de l'année dernière n'ont pas été au-dessous de l'espoir qu'on entretenait sur leur montant, et je me repose sur votre bonne volonté pour faire les appropriations nécessaires pour le service public comme l'intérêt bien entendu du peuple l'exige.

Honorables Messieurs et

Messieurs de la Chambre d'Assemblée:

Depuis votre dernière séparation, l'ancienne cité de Québec a vu un incendie dévastateur, sans exemples dans ce pays, réduire la plus grande partie de ses édifices en cendres. Mon prédécesseur adopta alors des mesures que les circonstances rendaient inévitables... mesures qui seront soumises à votre approbation; — Cette épreuve sévère qu'il a plu à la divine providence de faire sentir aux citoyens de Québec, a fait surgir la sympathie et la bienveillante charité de l'Empire Britannique; et nous pouvons, avec les meilleures raisons, apprécier la noble générosité qui a été déployée à leur égard; et cette générosité a prouvé que le peuple de la Grande Bretagne considère les habitants du Canada comme ses frères, et comme ses co-sujets de la même puissante nation. Il vous reste, dans votre sagesse, à considérer s'il vous faut adopter des mesures ultérieures plus amples pour réparer les pertes éprouvées par les habitants de la cité de Québec dans la destruction de leurs propriétés.

Les dernières nouvelles de la Mère-Patrie indiquent un changement très-important dans la politique commerciale de l'Empire. J'avais pris antérieurement occasion de solliciter l'effet que la proposition d'un tel changement pourrait avoir sur les intérêts du Canada. Mais jusqu'à ce que nous ayons une exposition plus ample de la réforme projetée, laquelle nous sera apportée probablement dans peu de jours, il ne faudrait pas se hâter de présumer que les réclamations de cette Province, à une juste mesure de protection, ont été regardées avec mépris.

Pour ce sujet, comme pour les divers autres sujets qui affectent la prospérité du Canada, et qui doivent vous occuper, j'offre ma coopération cordiale; et j'espère instamment que sous la direction d'une Providence toute sage, nous serons en état de poursuivre une marche calculée pour promouvoir les meilleurs avantages, et avancer le bien-être d'une colonie dont l'avancement est si rapide.

Après la lecture du discours de S. E., les membres de l'Assemblée se retirèrent dans leur chambre.

Les membres du conseil qui se trouvaient aujourd'hui en ville sont:—

Les honorables Peter McGill, René E. Caron, orateur, William Morris, Alexander Fraser, Barthélémy Joliette, John Hamilton, François P. Brunneau, Adam Ferris, Paul H. Knowlton, Thomas McKay, Gabriel Roy, Philip H. Moore, Amable Dionne, Joseph Dionne, De Boucherville, James Morris, John Neilson, James Gordon.

Les membres présents aujourd'hui à la chambre d'assemblée sont:—

M. M. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Baulton, Boutillier, Brooks, Cauchon, Cayley, Chabot, Chalmers, Chauveau, Christie, Colville, Cummings, Daly, DeWitt, DeWitt, Dmper, Drummond, Duggan, Ermatinger, Foster, Françoise, Gowan, Guillet, Jessup, Johnston, LaCoste, LaFontaine, Lantier, Lemoine, Leslie,

Macdonald de Cornwall, Macdonald de Glenary, Macdonald de Kingston, Macdonald de Dundas, Macdonald de Stormont, MacNab, Orateur, McConnell, Méthot, Meyers, Moffat, Morin, Nelson, Papineau, Powell, Petrie, Price, Prince, Riddle, Robinson, Rousseau, Scott, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Smith de Missisquoi, Stewart de Bytown, Stewart de Prescott, Taschereau, Viger, Webster, Williams, Woods.

Dans la chambre quand l'orateur fut au fauteuil, les nouveaux membres les honorables Viger et Cayley et M. Taschereau furent introduit et prirent leurs sièges; l'orateur lut le discours du trône, et l'on procéda ensuite à quelques affaires de routine.

M. Duggan fait motion que le discours soit imprimé dans les deux langues 250 copies en anglais, 250 copies en français.

M. Duggan fait motion que la considération du discours de S. E. soit remise à lundi, cette motion passe nem-con.

Diverses pétitions sont soumises à la chambre. M. Christie donne avis qu'il se propose d'introduire devant l'Assemblée au commencement de la semaine prochaine 5 ou 6 projets de lois concernant Gaspé etc. M. Robinson donne avis qu'il soumettra à la considération de cette honorable chambre la question de savoir s'il ne conviendrait pas de demander au gouvernement impérial la réduction du postage dans les colonies, M. le solliciteur général Sherwood donne avis qu'il se propose d'introduire un bill pour amender les lois d'enregistrement. M. Aylwin donne avis qu'il demandera à cette chambre qu'une humble adresse soit présentée à S. E. l'administrateur, le priant de communiquer à la chambre toute correspondance qui peut avoir eu lieu entre le gouvernement colonial ou impérial et sir James Stuart, par laquelle il aurait été permis à cet hon. Monsieur de se dispenser de ses devoirs comme juge en chef de la province, et de s'absenter du siège de sa juridiction et notamment de venir passer quelques semaines à Québec. M. Sherwood ayant ensuite fait motion d'ajourner à lundi, M. Jimmy Johnson s'y opposa fortement en disant au ministre qu'il était temps pour eux de faire quelque chose, qu'il y avait maintenant deux ans qu'ils se préparaient; que s'ils se sentaient incapables de rien faire, ils feraient mieux de le dire; que les membres du Haut-Canada n'étaient pas venus à Montréal pour rien etc., etc., la chambre s'ajourna à lundi.

Nous regrettons de voir dans le discours de l'administrateur l'allusion faite à la reconnaissance du peuple de cette province que lord Metcalfe a emportée avec lui. Le ci-devant gouverneur s'était mis à la tête d'un parti en Canada. Il a pu être regretté par ce parti, mais il ne l'a pas été par la majorité de nos compatriotes. Il était descendu dans l'arène où il ne devait pas descendre, son départ est loin d'être regretté comme gouverneur, l'état de chose et le système d'intimidation, de violence et de corruption organisé sous son administration a fait un tort immense à la colonie, en détruisant tout ce que son prédécesseur avait pu faire de bien.

Cette allusion amènera sans doute d'amères discussions qui seront aussi inopportunes qu'inutiles. L'administrateur aurait-il l'idée de marcher sur les traces de lord Metcalfe?

Qu'il y songe auparavant; s'il en avait l'idée qu'il se rappelle ce mot admirable de Napoléon dans sa puissance: "Fontaines, sachez-vous que j'admire le plus dans le monde? c'est l'impuissance de la force à organiser quelque chose."

Ce mot est la condamnation de toutes les organisations hétévies, et de toutes les usurpations constitutionnelles.

LE CHEMIN DE FER ENTRE PORTLAND ET MONTRÉAL.

Les dernières informations que nous avons sur cette magnifique entreprise, sont propres à causer une vive satisfaction à nos compatriotes. Les travaux vont commencer bientôt.

D'après les dispositions de l'acte du parlement, il est nécessaire qu'un certain montant des actions soit pris avant que le comité d'administration puisse commencer ses opérations. Il paraît qu'aujourd'hui le nombre d'actions souscrites dépasse la chiffre voulu par la loi. MM. Galt et Brooks, deux des personnes les plus engagées dans ce projet se sont rendus à Boston, à la recherche d'ingénieurs, la semaine dernière, et là, voyant qu'il restait encore à disposer d'une grande partie du capital pour cette partie de la ligne entre Montréal et la frontière américaine, ils ont fait application à quelques capitalistes de Boston, qui ont pris en un seul jour plus de mille actions!

Cette décision de la part des hommes d'affaires de Boston est une preuve très forte de la confiance qu'ils ont dans le projet. Ils ne sont pas personnellement intéressés dans l'entreprise, et ce ne peut être que parce qu'ils apprécient tous les avantages de la ligne qu'ils se sont engagés avec tant de libéralité. Nous devons ajouter que le comité à Montréal a fait tous ses efforts et que dans la dernière quinzaine, 110 actions ont été prises en cette ville.

Rien ne peut, à présent, empêcher le projet d'être exécuté. Il y a eu une assemblée du comité, mardi matin, nous n'avons pu savoir le résultat.

La ligne doit aller de Montréal à Melbourne, de Melbourne à Sherbrooke, et de Sherbrooke à Herford, à la ligne de la frontière. Une embranchement doit joindre Stanstead à Sherbrooke.

Maintenant que les probabilités de la guerre se trouvent de plus en plus éloignées de nous, que la saison des affaires et de l'activité est arrivée; que les membres de la législature, les grands propriétaires, les principaux capitalistes de la province, sont réunis en cette ville, nous croyons que c'est plus que jamais l'occasion de soumettre à l'attention publique cette question déjà tant controversée des chemins de fer.

Ici temps que nous ayons un chemin de fer à la mer; tout le monde en convient et en sent même l'urgence nécessaire, si on ne veut pas laisser enfouies dans nos forêts de l'Ouest les richesses qu'une providence bienveillante a prodigué à notre Canada. Si on ne veut pas surtout, refuser à nos townships de l'Est et à diverses parties de la province un accès possible et praticable à un marché avantageux pour leurs denrées, et si enfin on ne veut pas perdre le transit des produits américains venant de l'Ouest.

Lorsqu'il s'agit d'une entreprise de l'importance de celle-ci, d'une amélioration qui doit faire tant de bien à la partie du pays dans laquelle elle se fera, il est bien naturel que chacun désire l'avoir dans sa localité, dans son district. De là les réclamations également légitimes, qui sont venues s'offrir des deux districts de Montréal et de Québec. Le district de Québec (en bas) a certainement

(1) Affaires de Rome page 26.

droit de se plaindre; il a été totalement oublié...

Nous avons bien réfléchi à cela et nous espérons...

Le commerce est cosmopolite; il ne connaît pas...

Plus tard quand la population sera augmentée...

D'un autre côté la compagnie de Montréal à...

A l'heure qu'il est nous concevons encore que...

Il nous semble donc qu'il est de notre devoir...

LES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

Le tableau suivant est compilé du rapport annuel...

Table with columns: Revenu, Dépense, Cout, Longueurs, Chemins de fer, etc.

En additionnant les colonnes ci-dessus, on peut...

N'est-ce pas, qu'en voyant cette statistique...

ASSOCIATION EN COMMANDITE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES.

Nous voyons avec plaisir, par les journaux de...

Le prospectus fait remarquer avec justesse...

rière Saint-Charles qui peut, à l'aide de la marée...

L'amélioration de la cité est un objet de la plus...

Le nombre des personnes qui y assistaient et qui...

LE DINER DE LA ST. PATRICE.

Mardi soir, après avoir si brillamment chômé...

L'honorable L. J. Papineau prit deux fois la parole...

Les autres orateurs qui prirent la parole à cette...

LA campagne, comme à la ville, les enfants...

CORRESPONDANCES. LA SAINT PATRICE, fêlée à Notre-Dame des Anges de Stanbridge.

La campagne, donc, à ses fêtes, elle aussi, si...

Ce n'est point cette multitude brynnante et...

Comme Montréal, la nouvelle paroisse de Notre-Dame...

Oh! qu'il fut beau le moment signalé par le son...

Alors, une voix pure et belle, accompagnée de voix...

Oh! il fallait voir en ce moment, les fidèles...

Un discours soigné et bien déclamé en anglais...

fit connaître en peu de mots à l'auditoire attentif...

Le sacrifice achevé, la foule vint se presser...

Il est donc bien grand et noble ce sentiment, qui...

L....., 12 mars 1846.

M. L'ÉDITEUR.—Je terminerai ma correspondance...

Il n'est pas un épicier qui ne débite chez lui...

La ce sont des congrégations religieuses, quelques...

La médecine est aussi exercée bien illégalement...

Ne devrait-on pas aussi exiger des sages femmes...

Ce tableau n'est point chargé, il n'est qu'une...

Enfin les membres de cette Association acceptent...

Attesté (Signé) CLEMENT CAZEAU, Inst., Président.

Attesté (Signé) F. E. JUNEAU, Inst., Secrétaire.

Officiers de l'association pour l'année 1846.

M. M. Clément Cazeau, Président. Antoine Légaré, Vice-Président.

Membres adjoints pour former le Comité de Régie.

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

I. Les membres de cette Association ont pour but...

II. La société élit un Président, un Vice-Président...

III. Les différents officiers de l'Association, ainsi...

(*) Nous différons ici d'opinion avec notre correspondant...

procéder à l'assemblée suivante pour l'élection...

Il est du devoir du Président, de maintenir le...

Le Secrétaire doit tenir un journal détaillé...

Le Trésorier tiendra un compte exact des recettes...

Le Comité de Régie se compose de tous les officiers...

Tout sujet britannique, enseignant dans une école...

Les membres doivent se distinguer par une conduite...

Des personnes instruites et amies de l'éducation...

Chaque membre pourra traiter dans le cours d'une...

Enfin les membres de cette Association acceptent...

Attesté (Signé) F. E. JUNEAU, Inst., Secrétaire.

Officiers de l'association pour l'année 1846.

M. M. Clément Cazeau, Président. Antoine Légaré, Vice-Président.

Membres adjoints pour former le Comité de Régie.

M. M. Clément Cazeau, Président. Antoine Légaré, Vice-Président.

Membres adjoints pour former le Comité de Régie.

Une nouvelle Banque.

On nous dit que la nouvelle banque canadienne, dont nous...

Nous ne savons si les plaintes sont bien fondées...

Nous n'entendons plus parler du projet de l'établissement...

En cette ville, le 18, après une longue maladie de poitrine...

Nouveaux steamers de l'Atlantique.—La Tribune de New-York...

L'Amérique du Sud paraît encore plus agitée que l'Amérique du Nord...

Trois à quatre Packets de la ligne transatlantique de Liverpool...

Le paquebot Sunbeam, est arrivé mardi, le 12 du courant...

Le paquebot Liverpool, parti du port de ce nom, le 9 février...

Les journaux de Paris, du 5, sont entièrement occupés...

En nous reportant au bulletin de la Bourse de Paris...

D'Espagne, les journaux anglais ne citent pas d'autres nouvelles...

Les journaux anglais font mention de nombreux naufrages...

NAISSANCES. A Mont Johnson, le 14 du courant, la Dame de M. A. Kierzkowski...

MARIAGES. A Clifton Church, Station Islay, le 9 du courant...

DÉCÈS. En cette ville, le 18, après une longue maladie de poitrine...

En cette ville, le 15, après une courte maladie, âgé de 33 ans...

A l'ancienne-Lorette, le 11 du courant, Philippe Drolet, âgé de 57 ans...

